

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 22 FEVRIER 2011

Afférents au Bureau	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	9

L'an deux mille onze

et le 22 février

à 17 heures 00, Le Bureau du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur BERNARD BESTEL

Date de la convocation

14 février 2011

Nombre de Membres présents : Alain HURPET – Bernard AUBRY – Gérard CUNISSE – André GROSSELIN – Ghislain LEMOINE – Pierre GUERY - Christian BELLOY et Vincent Fleury

Date d'affichage

22 février 2011

Absents excusés : Jean Pol RICHELET – Brice GABREAUX - Joël CARRE - Jean Michel THIRY et François PREVOTEAUX

Objet de la Délibération

**ADMISSIONS EN NON
VALEUR**

ADMISSIONS EN NON VALEUR

VOTE :

POUR : 9

CONTRE : 0

Sur proposition de Monsieur le Président, le Bureau, accepte par voix pour, voix contre et abstention, l'admission en non valeur des titres suivants émis sur le budget annexe SPANC :

Exercice 2006 :

- titre 1325 pour un montant de 31,65 € T.T.C

Exercice 2007 :

- titre 1328 pour un montant de 31,65 € T.T.C

Exercice 2008 :

- titre 1345 pour un montant de 31,65 € T.T.C.

Exercice 2009 :

- titre 1350 pour un montant de 31,65 € T.T.C.

Exercice 2010 :

- titre 1304 pour un montant de 31,65 € T.T.C.

**DELIBERATION
N° 2011/03**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,

Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du :22 février 2011